

Séance du 6 avril 2017

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUOT François, FEVRE Corinne, ROUSSEAU François, BAUDARD Didier, HUMBLLOT Yves, BALLOT Emmanuelle, BUCHAILLOT Thierry, LAPLACE Jean-Louis, PESENTI Bruno, Audrey GAUTHIER, Andrée PRUNEAUX
Céline LABOUROT a donné procuration à Bruno PESENTI
Benoit VIELLARD a donné procuration à François SERRUOT

COMPTES ADMINISTRATIFS – COMPTES DE GESTION 2017 :

Après examen des documents comptables qui lui sont présentés, le Conseil Municipal, APPROUVE les comptes administratifs 2017 présenté par le Maire et le Compte de gestion présenté par le Trésorier qui font apparaître les résultats de clôture suivants de :

- 542 225.94 € pour le budget communal principal. Vote unanimité
- 212 927.78 € pour le budget assainissement. Vote unanimité
- 108 285.96 € pour le budget lotissement. Vote : Unanimité

BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

Présentation des budgets primitifs 2018, proposés par M le Maire :

- ✓ Budget primitif principal 2018 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes :
 - Section de fonctionnement : 1 117 236 €
 - Section d'investissement : 709 177 €Vote : Unanimité
- ✓ Budget primitif assainissement 2018 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes :
 - Section de fonctionnement : 166 482 €
 - Section d'investissement : 227 270 €Vote unanimité
- ✓ Budget primitif lotissement 2018 qui d'équilibre comme suit en dépenses et recettes :
 - Section de fonctionnement : 108 285.96 €
 - Section d'investissement : 108 283.80 €Vote : Unanimité

Impôts locaux 2018 :

Le Conseil Municipal, après avoir évoqué le pacte fiscal du Grand Dole, qui sera débattu lors d'une prochaine séance et après en en avoir délibéré, décide le maintien des taux des taxes locales comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 8,39 %,
- ✓ Taxe Foncier Bâti : 15,75 %
- ✓ Taxe foncier non bâti : 16,38 %

Vote : 10 voix pour le maintien actuel du taux de la taxe foncière sur le foncier bâti, 4 voix pour la baisse du taux comme préconisé par le Grand Dole.

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil municipal :

- ✓ Approuve l'avenant concernant la résiliation de la convention conclue avec la SIDEC pour la mise à disposition du service informatique, approuve la nouvelle convention proposée et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces décisions.
- ✓ Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 480 euros, à la coopérative scolaire, pour la classe découverte organisée pour 16 élèves de CM1- CM2, du 14 au 18 mai à BELLECIN.
- ✓ Décide de modifier ainsi la délibération d'attribution des subventions aux associations prise lors du précédent conseil municipal : Subvention J' Dance : 300 €.
- ✓ Suite à la demande de Blue Green, décide de nommer « Chemin du Golf » la voie allant du parking des chasseurs au Golf.
- ✓ Demande aux jeunes utilisateurs, la remise dans son état initial, de la piste de pump track.

Un point est fait sur l'état d'avancement de l'aménagement de la Maison d'Assistantes maternelles dans les locaux de l'ancienne poste.

La commission voirie sera convoquée, pour vérifier l'état des rues dans le village, le lundi 16 avril à 17 h 30.

Séance levée à 22 H 00

LE MAIRE

Jean-Pierre FAIVRE